

# Blénod

LÈS  
PONT  
À-MOUSSON



## Agenda 2022





*3 adresses pour mieux vous servir*

---

*144 avenue Victor Claude- BLÉNOD - 03 83 82 57 09*

*109 avenue Victor Claude - BLÉNOD - 03 83 80 97 84*

*30 rue Victor Hugo - PONT-À-MOUSSON- 03 83 80 98 07*

# **Le** **Royal**

**TABAC • LOTO • PRESSE • PMU**



**pickup**



Ouvert du lundi au samedi de 7h à 19h

Dimanche de 8h à 13h

---

146 avenue Victor Claude  
54700 BLENOD LES PONT A MOUSSON

**03 83 81 06 59**

# Sommaire

Édito .....	p. 5
Le conseil municipal .....	p. 6-7
La ville .....	p. 9
Histoire .....	p.11-13
Vos démarches .....	p. 16-19
Solidarités .....	p. 20
Education .....	p. 21
Enfance et Jeunesse .....	p. 22-23
Loisirs .....	p.24-27
Associations .....	p. 28-31
Vacances scolaires .....	p. 32
Transports .....	p. 33-34
Contacts utiles .....	p. 35-37
Bien vivre ensemble .....	p. 38-41





## MATÉRIEL MÉDICAL & PARAPHARMACIE LA PETITE SUISSE

Du lundi au vendredi  
8h15 - 12h15 / 13h30 - 19h30  
Le samedi  
8h15 - 12h15 / 13h30-18h00

03 83 81 03 14

[www.pharmacie-de-la-petite-suisse.fr](http://www.pharmacie-de-la-petite-suisse.fr)

47 Avenue Victor Claude  
54700 Blénod-lès-Pont-à-Mousson



VOS CONSEILS SANTÉ  
SUR FACEBOOK



Pour en profiter,  
liker la page Facebook  
de la pharmacie



# Édito

## CHÈRES BELLÉDONIENNES, CHERS BELLÉDONIENS,

*Nous refermons les portes de 2021, avec son lot de bons et de mauvais souvenirs.*

*Retenons le positif : dès l'été 2021, nous avons pu profiter d'une reprise des activités culturelles, sportives, associatives et notre vie sociale a pu reprendre un peu de la place qu'elle avait perdue. Il est bon de retrouver liberté et insouciance, même à petites doses.*

*Pour cette année 2022, nous souhaitons élargir et diversifier encore les propositions d'animations, en espérant que la situation sanitaire le permettra.*

*Je suis donc heureux de vous faire parvenir cet agenda, attendu avec impatience et apprécié depuis son lancement il y a plusieurs années déjà, par un grand nombre d'entre vous*

*Vous trouverez donc ici la programmation pour l'année 2022, qui sera riche, attrayante et pouvant satisfaire le plus grand nombre.*

*Ce livret vous sera utile également dans vos démarches administratives et répondra à vos questionnements quant aux services de proximité existants sur la commune.*

*Je profite de ce support pour remercier dans un premier temps, les partenaires qui participent à l'élaboration de cet agenda.*

*Dans un second temps, je tiens à mettre à l'honneur les commerces et artisans locaux, associations, bénévoles, élus, pour leur accompagnement et leur engagement aux côtés de la collectivité.*

*Je vous renouvelle enfin tous mes vœux de bonheur, de santé et de sérénité pour 2022, à vous et à vos proches.*

Le Maire,  
Bernard BERTELLE  
Conseiller départemental de Meurthe-&-Moselle

# Le Conseil municipal



**Bernard BERTELLE**

**Maire**

Conseiller départemental de Meurthe-&Moselle

## Adjoints au maire



**Sylviane GARDELLA**

*1<sup>ère</sup> adjointe*

*Députée au sport, aux associations et festivités*



**Raymond VINCENT**

*2<sup>e</sup> adjoint*

*Député aux finances et à l'environnement*



**Evelyne MASSENET**

*3<sup>e</sup> adjointe*

*Députée à la culture et à la communication*



**Michel MAUCHAUFFE**

*4<sup>e</sup> adjoint*

*Député à l'urbanisme et au patrimoine bâti*



**Zahra SOURI**

*5<sup>e</sup> adjointe*

*Députée à l'enfance et à la jeunesse*



**Julien HEZARD**

*6<sup>e</sup> adjoint*

*Député à la solidarité*



**Christelle HAAKE**

*7<sup>e</sup> adjointe*

*Députée à la citoyenneté et à la population*



**Nicolas BARTHELEMY**

*8<sup>e</sup> adjoint*

*Député à l'éducation et au scolaire*

## Conseillers municipaux



**Claudy JACQUEMIN**  
*Conseiller municipal*



**Joseph CUCCHIARA**  
*Conseiller municipal*



**Nadine GONZALEZ**  
*Conseillère municipale*



**Dominique FAUCHER**  
*Conseiller municipal*



**Emmanuel GIARDOT**  
*Conseiller municipal*



**Hervé SCHMIDT**  
*Conseiller municipal*



**Martine CLAUDIN**  
*Conseillère municipale*



**Sandrine GUARIONI**  
*Conseillère municipale*



**Sabine THEIS**  
*Conseillère municipale*



**Cédric BOURZEIX**  
*Conseiller municipal*



**Maria GONCALVES**  
*Conseillère municipale*



**Patrice BOYER**  
*Conseiller municipal*



**Laurence MEYER**  
*Conseillère municipale*



**Rim KHELIFI KNAF**  
*Conseillère municipale*



**Davut KARAKUS**  
*Conseiller municipal*



**Gaëlle DESLOGES**  
*Conseillère municipale*

## Conseillers municipaux d'opposition



**Florian GOSSO**



**Karine BELIN-MAXANT**

**VENEZ NOUS RENDRE VISITE !**

**CENTRALE ÉLECTRIQUE  
À CYCLE COMBINÉ GAZ  
DE BLÉNOD**

demande d'inscription à  
**[visite-blenod@edf.fr](mailto:visite-blenod@edf.fr)**

Route Nationale 57  
54700 Blénod-lès-Pont-à-Mousson

**ERCOSTYLE**



*Menuiserie*

Fenêtre pose et dépose  
Volet - parquet - portail - porte  
Lame de terrasse  
Cloison avec verrière...

ERCOLANO Nicolas

**06 32 24 47 95**

[nicolasercolano@outlook.fr](mailto:nicolasercolano@outlook.fr)





Située à mi-chemin entre Nancy et Metz, Blénod-lès-Pont-à-Mousson est une commune de Meurthe-&-Moselle dans le Grand-Est, comptant 4642 habitants d'après le recensement 2020 de l'INSEE.

La ville, où proximité, solidarité, environnement et innovation favorisent le bien vivre ensemble, s'appuie sur ses nombreuses infrastructures telles que le complexe sportif et de loisirs «Centre Michel-Bertelle». Celui-ci comprend une salle polyvalente, une salle des banquets, deux stades de football équipés de vestiaires dont un synthétique et un en herbe, des courts de tennis dont un couvert, un skate-park ainsi qu'un centre de loisirs et une maison de la jeunesse et des sports.

Blénod c'est aussi son Centre communal d'action sociale - gestionnaire du Foyer-résidence d'autonomie Ambroise-Croizat et sa restauration, son Centre culturel Pablo-Picasso, son Cinéma Jean-Vilar, son Centre d'affaires Blenovista ainsi que l'emblématique Stade des fonderies.

Les Bellédoniens bénéficient d'un cadre de vie agréable avec notamment les coteaux de la Moselle où s'intègrent parfaitement le récent Cycle combiné gaz (CCG) EDF remplaçant l'historique centrale électrique à charbon et l'usine Saint-Gobain PAM installée depuis 1856 sur le territoire.

Ce sont ces atouts et son histoire que la ville fait vivre en plaçant l'enfance-jeunesse au cœur de sa politique, en soutenant le monde associatif, sportif, culturel et en protégeant la biodiversité comme le démontrent ses labels obtenus en 2019 : 3 fleurs «Villes et villages fleuris», 2 libellules «Commune nature» venant en complément des 2 lauriers « Ville active et sportive» décrochés fin 2018 et reconduits en 2021.

Blénod est par ailleurs détentrice du «Prix spécial départemental de la sensibilisation et de la protection de la biodiversité 2018» décerné au rucher pédagogique communal et du «Prix spécial départemental 2016» pour ses jardins familiaux.

***Blénod est membre de la Communauté  
de communes du bassin de Pont-à-Mousson***



**Carrefour**  
*express*

**BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON**

164 avenue Victor Claude  
03 55 07 23 72

**OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI  
DE 7H À 21H, LE DIMANCHE DE 9H À 19H  
ET LES JOURS FÉRIÉS**



Machine à café



Parking



Recharge



Pain cuit sur place



Biscuiterie



Bouteille d'eau



Car



ÉTUDES POUR L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE

*Epure Ingénierie est un bureau d'études spécialisé en optimisation énergétique du bâtiment, du diagnostic à la réception des travaux :*

- Diagnostic énergétique
- Conseil pour les économies d'énergie
- Assistance Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O.) exploitation d'installation génie climatique
- A.M.O. Délégation du service Public Chauffage Urbain
- Etude de faisabilité énergies renouvelables
- Maîtrise d'œuvre

[contact@epure-ingenierie.fr](mailto:contact@epure-ingenierie.fr) / [www.epure-ingenierie.fr](http://www.epure-ingenierie.fr)



**dalkia**  
GROUPE **edf**

**"l'énergie est votre avenir, économisons-la !"**

**6 rue des Trézelots  
54425 PULNOY  
03 83 18 11 11**

**Dalkia Est**  
[www.dalkia.fr](http://www.dalkia.fr)

# Histoire

## Une ville hors du commun et cela ne date pas d'aujourd'hui...

L'arrivée des premiers Bellédoniens remonte au V<sup>e</sup> millénaire avant J-C. (néolithique).

Ils seront remplacés par les Ligures dont la région d'origine est pour le moins étonnante puisqu'il s'agit de l'arrière-pays niçois. L'âge du bronze succède alors à l'âge de la pierre polie.

Le nom de la ville remonterait à l'époque gauloise. En 1840, au lieu-dit « le Moulin », on découvrit un bas-relief en pierre représentant non seulement « des animaux fabuleux, des branches d'arbres auxquelles pendaient des fruits en forme de poires », mais aussi le soleil considéré comme un dieu par les Gaulois et appelé Belenus. Ainsi, serait né Blénod!



## Sel contre poterie

De l'époque gauloise, nous retiendrons également le nom d'une tribu, la tribu des Leuques, qui participa à sa manière à l'histoire de la route du sel. Le terrain étant argileux, elle réalisait des poteries qu'elle échangeait contre du sel venant du Saulnois (vallée de la Seille), situé sur la rive droite de la Moselle. Le troc s'effectuait grâce à un gué placé au niveau de Blénod-Atton et qui constituait la seule possibilité pour traverser la rivière.

Lorsque le niveau de l'eau était trop haut, les Gaulois faisaient preuve de philosophie et patientaient, tout simplement. On retrouva d'ailleurs des traces de leurs campements au bord de la Moselle.

Mais ces ingénieux Gaulois ne sont pas les seuls à nous avoir laissé des empreintes de leur passage dans notre commune. Ainsi, des fragments d'anciennes murailles ont été découverts près de la Moselle, témoignant de la volonté des Romains de protéger les bords de la rivière. Il est vrai que non loin de Blénod, dans la vallée, était située Scarpone, la grande cité romaine de l'époque.

## La tour-porche de l'église



Nous arrivons au Moyen-Age... Blénod n'avait certes pas de château mais disposait néanmoins d'une demeure seigneuriale : le château de Bulizelle (devenu depuis le Centre culturel Pablo-Picasso).

Par ailleurs, à l'emplacement de l'église actuelle construite en 1895 se trouvait jadis une église (XIII<sup>e</sup> siècle), dont le chœur et l'entrée forment les chapelles latérales de la bâtisse d'aujourd'hui.

Son clocher, appelé par certains historiens « tour - porche », représentait un élément central de la vie de Blénod puisqu'il permettait à la population de s'y réfugier en cas de danger.

C'est à cette époque que Thibaut II (1239-1291), Comte de Mousson, décide de fonder Pont-à-Mousson. Pour agrandir sa ville, il attira les habitants des villages voisins en leur accordant une charte leur octroyant certaines libertés. C'est ainsi que les habitants de Blénod furent à l'origine du quartier Saint-Jean de Pont-à-Mousson. Par la suite, le développement de l'Université de Pont-à-Mousson, fondée en 1572, amena le moulin à eau des Bénédictins à se transformer en papeterie en 1604. C'est aujourd'hui, le site du Centre Michel-Bertelle. Il en est de même pour la propriété de Saint-Martin-Fontaine, ancienne maladrerie

des Antonistes située sur notre commune, qui deviendra le lieu de repos privilégié des étudiants et professeurs de Pont-à-Mousson.

La tradition raconte à ce sujet que des croix de pierre étaient érigées le long du chemin qu'empruntaient les étudiants pour se rendre à la propriété, afin d'inviter ces derniers à plus de sagesse. L'histoire ne dit pas dans quelle mesure cela s'est révélé efficace.

Mais revenons à l'histoire de Blénod et plus particulièrement à une date : 1850. Celle-ci est importante car elle correspond à la construction de la voie ferrée entre Nancy et Metz, et par là même à la découverte imprévue du minerai de fer. La vie du petit village qu'était alors Blénod va s'en trouver bouleversée. L'agriculture et la vigne laisseront progressivement place à l'industrie.

## L'usine à fer

Ainsi, en 1856, la première « usine à fer » s'installe ; elle deviendra l'un des principaux établissements industriels de la Lorraine : « La société anonyme des hauts fourneaux et fonderies de Pont-à-Mousson » aujourd'hui Saint-Gobain PAM. Son développement entraîne une forte augmentation de la population de notre commune.





- DETECTION INTRUSION - INCENDIE
- SYSTEME VIDEOPROTECTION
- TELESURVEILLANCE 24H/24
- PROTECTION DE CHANTIERS

**03.83.41.58.14**

[service.client@apsg54.com](mailto:service.client@apsg54.com)

112, allée Espace Saint-Martin - 54700 PONT-A-MOUSSON

<http://www.apsg54.com> AUT: 054-2113-05-19-20140385353



DÉSINSECTISATION  
DÉRATISATION - DÉSINFECTION  
DÉPIGEONNAGE  
DESTRUCTION DE NIDS  
GUÊPES & FRELONS

**06 14 41 46 03 - WWW.GUEPE-ECLAIR.FR**

terrains de sport engazonnés  
stabilisés et synthétiques

18 rue Pierre ADT

54700 ATTON

**technigazon**

Téléphone : 03 83 82 58 74

Fax : 03 83 82 58 96

Email : [contact@technigazon.fr](mailto:contact@technigazon.fr)

**Ilker TOSUN**

Dessinateur indépendant en bâtiment

[icmm54@gmail.com](mailto:icmm54@gmail.com)

BLENOD LES PONT-A-MOUSSON

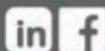
Mob. : +33(0)6.09.48.54.81

- Permis de construire
- Déclaration de travaux
- Étude Thermique



**IT-Concept et Création**

Parce que chaque détail compte





## La cartonnerie

De même, en 1872, une cartonnerie voit le jour sur un bras du canal latéral à la Moselle. Elle fabrique du matériel d'emballage pour la « Tata », entreprise de Pont-à-Mousson qui produisait des objets en carton laqué et qui appartenait à la famille Adt originaire de Forbach.

## La centrale électrique

Enfin, dans les années soixante, une centrale thermique prévue pour utiliser le charbon lorrain est construite, drainant plusieurs centaines de nouveaux habitants, avec une nouvelle impulsion économique pour notre secteur.

En cours de démantèlement, elle est remplacée par un Cycle combiné gaz (CCG) inauguré en 2011.

Depuis la fin des années 70, Blénod, jusque-là petite commune tranquille, connaît un développement important : la ville se dote d'équipements sociaux, sportifs et culturels qui font sa renommée.



© Photo : Richard Lacour

# Vos démarches



## En mairie

Tél : 03 83 80 43 00  
220 av Victor-Claude

### Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
+ Permanence le samedi de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires d'été et de fin d'année).

### ● Etat-civil

- Naissance et patronyme : déclaration de naissance, reconnaissance de l'enfant, extrait d'acte de naissance, changement de prénom
- Mariage : dossier à compléter 3 mois avant la date souhaitée
- Acte de décès sur la commune.

### ● PACS

#### (Pacte civil de solidarité)

Dossier mentionnant la marche à suivre et les justificatifs à fournir à retirer à l'accueil de la mairie au minimum 10 jours ouvrés avant la date de signature souhaitée.

### ● Cartes nationales d'identité et passeports

Les mairies habilitées pour établir les cartes d'identité et passeports sur notre secteur (sur rendez-vous) sont :

#### **Mairie de Pont-à-Mousson**

Tél : 03.83.81.10.68

19 place Duroc

[www.ville-pont-a-mousson.fr](http://www.ville-pont-a-mousson.fr)

#### **Mairie de Dieulouard**

Tél : 03.83.23.57.18

8 rue Saint-Laurent

[www.dieulouard.fr](http://www.dieulouard.fr)

#### **Mairie de Nomeny**

Tél : 03.83.31.30.01

3 Place de la Victoire

[www.mairie-nomeny.fr](http://www.mairie-nomeny.fr)

### Pour effectuer une pré-demande en ligne :

[www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

+ d'info sur :

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

Le Service État-civil de Blénod, reste à votre disposition pour fournir la liste des pièces à joindre aux dossiers.

En cas de perte d'une de ces pièces d'identité, déclarez-la à la police nationale.

### ● Liste électorale

Pour s'inscrire sur la liste, le formulaire à renvoyer en mairie ou via [www.blenod.fr/](http://www.blenod.fr/) contact est en ligne sur le site [www.service-public.fr/](http://www.service-public.fr/) (joindre une pièce d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une attestation en cas d'hébergement).

Cas particulier : les jeunes qui ont atteint ou atteindront l'âge 18 ans en cours d'année et ayant effectué la démarche du recensement citoyen seront inscrits d'office. Il est toutefois conseillé aux jeunes majeurs de vérifier leur inscription auprès du service élections en mairie.

### ● Recensement militaire

Pour les Bellédoniens nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2006.

Période 1 : né(es) entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars

Période 2 : né(es) entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 juin

Période 3 : né(es) entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 septembre

Période 4 : né(es) entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre

Les personnes nées avant et n'ayant pas été recensées doivent se présenter indifféremment sur l'une de ces périodes.

Fournir : pièce d'identité, livret

de famille des parents, et justificatif de domicile récent des parents.

### ● Cimetière

Situé rue du Fort des Romains, il dispose de concessions en pleine terre, en caveaux cinéraires et au columbarium ainsi qu'un jardin du souvenir.

Horaires d'ouverture :

**de 7h à 19h, du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, de 8h à 17h, du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars.**



### ● Règlementation

- **Certification conforme** : pour les documents à destination d'administration étrangère

- **Légalisation de signature** devant l'officier d'état civil sur présentation d'une pièce d'identité.

## ● Sacs et bacs à ordures ménagères

- **Retraits de rouleaux de sacs poubelles jaunes pour le tri sélectif**, une fois par an (2 rouleaux pour les foyers de 1 à 3 personnes, 3 rouleaux pour les foyers de 4 à 5 personnes et 4 rouleaux pour les familles de plus de 5 personnes). Fournir : pièce d'identité et justificatif de domicile récent

- **Remplacement de bac à ordures ménagères** (perdu ou cassé) : remplir l'imprimé à l'accueil et fournir pièce d'identité, justificatif de domicile récent et déclaration sur l'honneur en cas de perte.

Renseignements :

Communauté de communes  
du bassin de Pont-à-Mousson  
Tél : 03 83 83 87 00.

## ● Construire, aménager

- **Urbanisme** : permis de construire, d'aménager de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme.

- **Déclaration d'ouverture de chantier**, à l'issue de l'obtention du permis de construire : à déposer en mairie.

## - **Occupation du domaine public** :

lors de travaux d'eménagement/déménagement ou de livraisons, vous pouvez être contraint d'occuper le domaine public routier (trottoirs, voiries...). Cela nécessite une autorisation soit du maire, soit de la collectivité propriétaire. Il est donc nécessaire de contacter les services municipaux au minimum 15 jours à l'avance.

## - **Déclaration attestant la conformité des travaux**

(DAACT) pour signaler à la mairie l'achèvement des travaux et leur conformité par rapport à l'autorisation d'urbanisme accordée. Cette démarche est obligatoire pour les travaux ayant fait l'objet d'un permis de construire, d'un permis d'aménager et d'une déclaration préalable.

## ● Opération tranquillité vacances

Afin de vous aider à partir en vacances l'esprit tranquille, la police municipale en lien avec la police nationale surveille les habitations inoccupées pendant votre séjour. Formulaire à remplir en mairie ou sur [www.blenod.fr/otv](http://www.blenod.fr/otv)

### ● **Attestation d'hébergement**

pour accueillir un proche  
Un étranger, qui souhaite venir en France pour une visite privée ou familiale inférieure à 3 mois, doit présenter un justificatif. La demande est à établir par la personne qui l'accueillera à son domicile lors du séjour en France.

L'autorisation est délivrée, par le maire, si l'hébergeant remplit certaines conditions.

### ● **Organiser un événement au Centre Michel-Bertelle**

La salle des banquets peut être louée pour la réalisation d'événements festifs ou familiaux comptant 100 personnes maximum.



+ info et formulaires en ligne  
sur [www.blenod.fr](http://www.blenod.fr)  
Pour toute autre demande,  
ayez le réflexe :  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
ou tél : 39 39



# Solidarités



## Centre communal d'action sociale

Tél : 03 83 80 43 25 - 4 rue Saint-Guérin

Horaires : du lundi au vendredi,  
de 10h à 12h et de 14h à 16h

### ● **Maison des solidarités**

Aide sociale, antenne emploi, accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap relations avec les bailleurs sociaux, aide au permis de conduire, etc.

### ● **Foyer Ambroise-Croizat**

- **service de repas** les midis, du lundi au vendredi, dans une salle climatisée

- **goûters et animations** les après-midi dès 14h30

- **atelier « Harmonie corporelle »** le mardi et vendredi de 9h à 10h30, encadré par des éducateurs sportifs municipaux. Au programme, souplesse, équilibre, mémoire et renforcement doux, le tout dans une ambiance détendue et conviviale.

Inscription de septembre à juin.

Infos de 8h30 à 12h et de 14h à 17h - Tél. 03 83 81 07 40.

### ● **Aquaseniors le mercredi après-midi**

Accompagnement des seniors à la piscine communautaire de Pont-à-Mousson pour une séance hebdomadaire d'aquagym; un sport doux permettant de garder la forme et de prévenir les maux dus au vieillissement tout en présentant peu de risques de blessure. Sur inscription au CCAS (participation de 1 € par séance).

### ● **Résidence d'autonomie Ambroise-Croizat**

60 logements à quelques pas du foyer.

### ● **Projet de portage de repas**

intéressés, contactez le ccas.



# Éducation

La ville dispose de cinq lieux d'enseignements. Elle propose également, toujours pour les maternelles et les élémentaires, un service de restauration scolaire au moment de la pause méridienne.

## Ecoles maternelles

Ecole Jacques-Prévert  
Directrice : Cindy Demange  
Tél : 03 83 81 32 92  
40 rue Salvador Allendé



## Ecole Louise-Michel

Directeur : Thierry Gurtner  
Tél : 03 83 81 20 68  
Rue Saint-Martin



## Groupe élémentaire

Directeur : Frédéric Lasternas  
Bât Arthur-Rimbaud  
Tél : 03 83 81 07 09  
Rue Saint-Guérin  
(Bât Louis-Aragon,  
rue Saint-Martin)



## Collège Vincent Van Gogh

Principal : Claude Schmitt  
Tél : 03 83 80 14 14  
5 rue Saint-Martin



## Garde et restauration périscolaire

Pour les élèves de maternelle et élémentaire  
De 7h à 8h30 / De 11h30 à 13h30 / De 16h30 à 18h30

Inscriptions sur le portail famille de [blenod.fr](http://blenod.fr) ou par e-mail à [portail-famille@blenod.fr](mailto:portail-famille@blenod.fr) ou en mairie





# Enfance et jeunesse

## Centre de loisirs Michel-BERTELLE

Les enfants de 2 à 11 ans sont accueillis les mercredis de 8h à 18h30, en période scolaire, et du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, durant les vacances scolaires (sauf période de fermeture annuelle) par une équipe d'animateurs qualifiés qui proposent de très nombreuses activités suivant l'âge des enfants.

Inscriptions au minimum 5 jours ouvrés avant le début de la fréquentation.

Fournir : carnet de santé et notification aide aux vacances CAF pour les bénéficiaires.

Tél : 03 83 82 50 21

## Animations jeunesse, Sport et culture

Tout au long de l'année la ville propose pour les jeunes de 10 à 18 ans une multitude d'activités sur la commune, mais également des sorties ludiques, sportives et culturelles.



La carte jeunesse permet d'y accéder à des tarifs préférentiels.

En période scolaire :

le mercredi de 13h30 à 17h et le vendredi de 17h30 à 20h30

En période de vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

Maison de la jeunesse et des sports du Centre Michel-Bertelle.





## Ludothèque

Ouverte aux enfants comme aux plus âgés, la ludothèque regorge de jeux de société, de construction, à utiliser sur place ou à emprunter.

En libre accès pendant les animations, elle dispose d'une salle spécialement aménagée pour les enfants de moins de 6 ans qui doivent toutefois être accompagnés d'un adulte.

### En période scolaire

- mardi de 9h30 à 11h30
- mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30
- jeudi de 9h à 11h30
- vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

### En période de vacances

- lundi de 14h à 17h30
- mardi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30
- mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h
- jeudi de 14h à 17h30
- vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30

## Crèche communautaire

Rue Françoise-Dolto  
Tél. : 03 83 80 41 02

# Loisirs

## CENTRE CULTUREL PABLO-PICASSO

[www.blenod.fr/ccpp](http://www.blenod.fr/ccpp)  
Tel. : 03 83 82 52 96  
Square Jean-Jaurès

**Horaires d'ouverture  
au public :**

**lundi, mardi, jeudi  
et vendredi de 14h à 18h  
et mercredi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 18h.**

*Pablo Picasso*



## SALLE JEAN-VILAR CINE-VILAR

3 rue Saint-Epvre

Programmation «grand public» et «art et essai» les week-ends  
et lundis.

Animations p'tit-déj et goûter pour le jeune public.

Séances «seniors» offerte aux Bellédoniens.



# BLÉNOD COMEDY CLUB

Les vendredis du rire avec BLENOD COMEDY CLUB à Vilar !

Toute une programmation d'artistes, humoristes produits par Cornolti-Production, avec le soutien de la ville de Blénod tous les vendredis jusqu'au 6 mai 2022 !





## CHÈQUES CADEAUX SPAS DE FRANCE

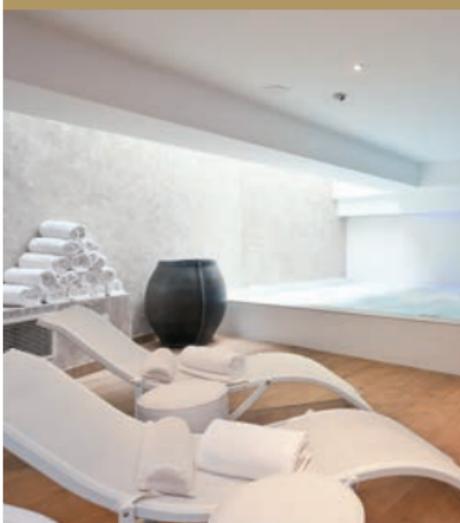
À offrir ou se faire offrir, les chèques cadeaux SPAS DE FRANCE sont le présent idéal pour profiter d'un massage, d'une escapade bien-être dans une bulle de douceur... En quelques clics, choisissez la région, le département, le centre et le soin souhaité. C'est parti pour un moment de détente exquis dans l'un des meilleurs Spas de France® !

[www.spasdefrance.fr](http://www.spasdefrance.fr)

Hôtel du Château de Carcassonne



Hôtel Montaigne



Avec près de 200 établissements, le réseau SPAS DE FRANCE® est le 1er groupement français de centres de bien-être & beauté, réunis autour d'un même engagement de qualité, d'éthique et de services à la clientèle.

**L'exigence d'un label de qualité, l'excellence du bien-être !**

DH Management & Cornotti Production  
Présentent :

DU 4  
AU 6  
MARS



**MOUSSON  
DU  
RIRE**  
FESTIVAL

4 MARS  
**BOODER**

5 MARS  
**OLIVIER  
DE BENOIST**

6 MARS  
**JEAN-MARIE  
BIGARD**

**BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON**  
Centre Michel Bertelle

Renseignements & réservations : Points de vente habituels et [fnacspectacles.com](http://fnacspectacles.com), [ticketmaster.fr](http://ticketmaster.fr), [dhmanagement.fr](http://dhmanagement.fr)

CONSERVATOIRE  
communautaire Jean-Wiener  
Tél : 03 83 83 14 38

MÉDIATHÈQUE  
communautaire Jean-Jaurès  
Tél : 03 83 83 22 57

# Associations



## ACPG CATM TOE BLENOD- DIEULOUARD- JEZAINVILLE



Chantal GUILLEMIN



chantalguillemin@sfr.fr



06 83 83 83 83



## AMICALE DES DONNEURS DE SANG



José ROS



ros.nicole@neuf.fr



06 19 02 24 73



## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE



Vincent NEUVILLER



pouna54@hotmail.fr



06 88 83 89 32



## ASSOCIATION DES GRAYIERS



Denis VALLINETTI



vallinetti.denis@neuf.fr



06 68 17 22 13



## ASSOCIATION PREMIERS PAS



Sabrina TOULY



sabrina.touly@yahoo.fr



07 50 29 88 67



## BELLEDOCATS



Gaëlle DESLOGES



gaelle.desloges@gmail.com



## CERCLE GENEALOGIQUE



Charles HUSSON



charles.Husson@neuf.fr



03 55 07 24 29



## CIE THEATRALE LES OISEAUX DE PASSAGE



Daniel BOURGUIGNON



lesoiseauxdepassage.cie@gmail.com



06 76 25 08 02



## CONSEIL SYNDICAL DU CLOS DES GRAYIERS



Yolande BREL



michelbrel@wanadoo.fr



03 54 50 44 28



## ENTRE COPINES



Ninon TOUSSAINT



ninon.t.w@hotmail.fr



### ASSOCIATION AMBROISE- CROZAT



Claudine NIEL



patrice265@wanadoo.fr



06 78 14 21 33



LA CHEMINÉE

### LA CHEMINÉE - TIERS LIEU



Nicolas GILLET et Nicolas  
FLYE SAINTE MARIE



contact@lacheinee-tierslieu.fr



### ASSOCIATION DES PAM-LIER



Mohamed OUABOUZ



mohababouz@gmail.com



06 08 81 15 92



### LE ROYAUME ENGFLE



David MICHEL



contact\_grandbleu@gmail.com



06 58 87 27 26



### BAL



Hubert ADRIAN



h.adrian0@laposte.net



06 60 30 49 15



SAINT-GOBAIN  
Solutions de cuisiniers et d'avenir

### LES ANCIENS DE SAINT-GOBAIN PAM



P. MILLOT



aapam@orange.fr



03 83 83 25 24



### COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL DE LA VILLE



Cyril DESLOGES



cos@blenod.fr



06 86 57 47 34



### LES FINS PÊCHEURS



Julien GENNÉSON



appblenodsecretariat@yahoo.fr



06 71 64 76 60



### FETE DES ECOLESS



Nicolas Cinti



fete.des.ecoles@outlook.com



06 12 74 12 85



### NOTRE ÉTOILE DE L'ESPOIR



Jaouad Oubbih



notretoiledelepoir@gmail.com



06 08 27 85 52



## UNE ABEILLE, UN RUCHER, La VIE!



Laurence Meyer



abeilles.blenod@gmail.com



07 66 39 98 15



## WIELICZKA : FOLKLORE POLONAIS



Francine Calmes-Szurzec



wieliczka.blenod@wanadoo.fr



06 87 45 13 81

# Les Clubs Sportifs



## ATHLETIC COB (ACOB)

Dès 7  
ans



André JAKUBOWSKI



andre.jakubowski2  
@Wanadoo.fr



06 28 23 15 42

Stade des Fonderies

Cotisation = 70 €/an



## BTC-IEG BLÉNOD / ASSOCIATION DE BALL-TRAP



Jean-Philippe REMY



jean-philipperemy@orange.fr



06 75 34 69 37



## BASSIN MUSSIPONTAIN HANDBALL (BMHB)



Carine CRISTOFARO



fabcanou@gmail.com



06 13 91 04 00

Salle du 8 mai

Dès 3 ans



## CERCLE MODELISTE



Fabrice PICARD



fpicard102@gmail.com



06 61 96 97 41

Cotis. À partir de 50€ Dès 8 ans



## BLÉNOD BAD LOISIRS



Patrice BOYER



blenodbadloisir@gmail.com



06 74 49 53 61

Gymnase Anquetil

Cotis. à partir de 50€



## CHOPPER FREAKERS BAND



Dominique BARZYCKI



dbarzycki@mazet.fr



## CLUB DES VÉTÉRANS DE FOOTBALL DE BLENOD



Laurent CASSIANI



lacaspat@aol.com



06 47 92 45 03



## CSB FOOTBALL



Raynald Crillon



blenod.cv@meurtheetmoselle.lgef.fr



03 83 82 30 75

Cotis. À partir de 110€

Dès 5 ans



## COB CYCLOTOURISME



Alain SIBENALER



cob.cyclotourisme@wanadoo.fr



03 83 82 26 58

Cotis. À partir de 32€

Dès 5 ans



## JUDO CLUB



Marc WITTMANN



carlito.way@hotmail.fr



06 95 55 62 44

Cotis. à partir de 208€

Dès 5 ans



## COB GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Claudette SOBCZYK



claudette.sobczyk@sfr.fr



06 79 60 80 36

Cotis. À partir de 110 €



## NATH DANCE 54



Nathalie LUX



nathdance54@gmail.com



07 71 23 03 24  
après 17h



## COB RANDONNÉE PEDESTRE



Alain SIBENALER



cob.randopedestre@wanadoo.fr



03 83 82 26 58

Cotis. = 30€/an

Dès 8 ans



## PETANQUE CLUB



Robert LEJAILLE



robert.lejaille@wanadoo.fr



03 83 82 13 83



## COB TENNIS



Fabrice BARBIER



fabrice.barbier11@free.fr



06 81 84 16 51

Cotis. À partir de 30€

Dès 5 ans



## TENNIS DE TABLE BLENOD- MONTAUVILLE



Véronique SCHMIDT



veronique.schmidt@orange.fr



06 43 04 81 93

Cotis. à partir de 25€

Dès 6 ans



## VOLLEY LOISIRS BLENOD



Jean Paul HENRION



henrionjp@wanadoo.fr



06 71 42 36 85



## YTT BLENOD



Claude GUILLEMIN



vttblenod@gmail.com



06 85 31 64 50

Cotis. à partir de 20€

Dès 7 ans

# Vacances scolaires 2021-2022



## Zone A

Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

## Zone B

Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

## Zone C

Paris, Créteil, Versailles, Montpellier, Toulouse.

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée des élèves		Jeudi 2 septembre 2021	
Vacances de la Toussaint	Du samedi 23 octobre 2021 au lundi 8 novembre 2021		
Vacances de Noël	Du samedi 18 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022		
Vacances d'hiver	Du samedi 12 février 2022 au lundi 28 février 2022	Du samedi 5 février 2022 au lundi 21 février 2022	Du samedi 19 février 2022 au lundi 7 mars 2022
Vacances de printemps	Du samedi 16 avril 2022 au lundi 2 mai 2022	Du samedi 9 avril 2022 au lundi 25 avril 2022	Du samedi 23 avril 2022 au lundi 9 mai 2022
Vacances d'été		Jeudi 7 juillet 2022	

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

## À noter

Les académies de Corse et les départements, collectivités et territoires d'outre-mer ont des dates de vacances scolaires spécifiques. Vous pouvez les consulter sur le simulateur de Service-Public.fr.

# Transports

## « Le Bus urbain » réseau communautaire

La Ville est desservie par deux lignes de transports urbains et une ligne de transport interurbaine, permettant aux Bellédoniens de rejoindre notamment Pont-à-Mousson, Dieulouard, Montauville, Jezainville, Belleville, Autreville, Pompey, Frouard ou encore Nancy.

**Ligne 1 : Jezainville-Norroy**

**Ligne 2 Pont-à-Mousson-Jezainville**

## Agence à la gare ferroviaire

8 place Thiers à  
Pont-à-Mousson  
Tél : 03 83 81 37 21  
+ info [www.resealebus.com](http://www.resealebus.com)

## Transport régional par bus et train avec « Fluo Grand-Est »



Pour vos déplacements du quotidien ou occasionnels dans le Grand Est, la Région vous propose un service de transport par trains et cars régionaux ainsi que, par autocars interurbains et dédiés aux transports scolaires.

14 lignes régulières de bus en Meurthe-et-Moselle

## Ligne R330

**Pont-à-Mousson - Nancy  
3 arrêts à Blénod**

Fonderies, La Poste et avenue Victor-Claude  
+ info [www.fluo.eu](http://www.fluo.eu)

**Maison de la Région de  
Nancy**

4 rue Piroux

Tél : 03 87 33 67 40

## Le train

**Gare SNCF**

(à 3 minutes en voiture de Blénod)

Place Thiers à

Pont-à-Mousson

**Gare Lorraine TGV**

RD 910 - 57420 Louvigny

## Une navette « Le Bus » existe depuis la gare de Pont-à-Mousson

(sur réservation :  
03 83 81 11 34)

**Tél gares : 36 35**

## L'autoroute

L'autoroute A31 vous amène aux portes de Blénod.

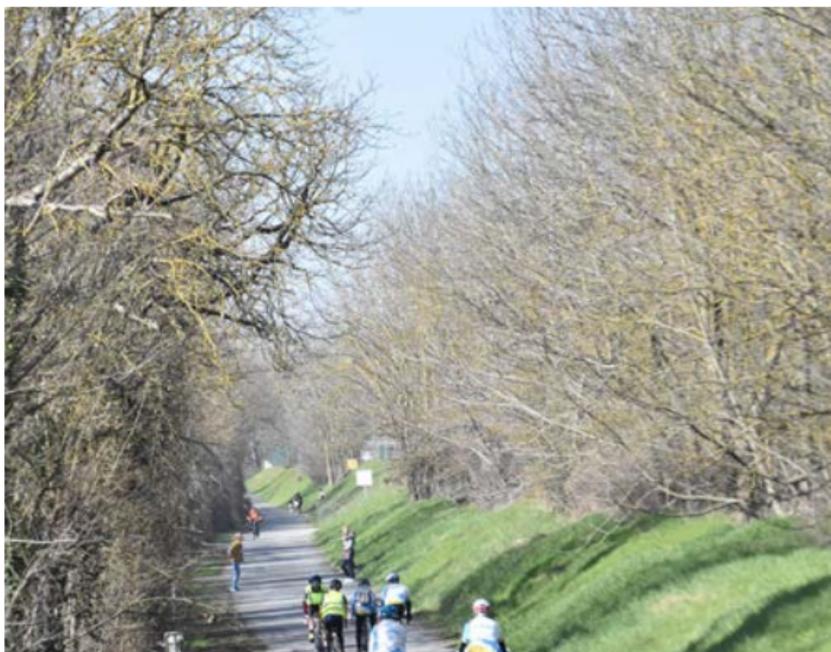
Cette portion d'autoroute est totalement gratuite.

## La véloroute

Accessible depuis Blénod en partant de la Rue du Fort des Romains ou de la rue de la Cartonnerie, la véloroute Voie Bleue, Moselle-Saône est née d'un projet collectif porté par 29 collectivités.

700 km de voyage à vélo au bord de l'eau, du Luxembourg à Lyon. Un itinéraire pour les curieux, les gourmands et les amoureux du bien-vivre et des belles rencontres.

[www.lavoiebleue.com](http://www.lavoiebleue.com)



## L'avion

### L'aéroport

#### Metz/Nancy Lorraine.

(à 20 minutes en voitures)

Route de Vigny

57420 GOIN

Tél : 03 87 56 70 00

+ info [lorraineairport.com](http://lorraineairport.com)

# Contacts utiles

## URGENCES

### **Numéro d'appel européen pour tout service d'urgence : 112**

A partir d'un téléphone fixe ou d'un portable, gratuitement, même sans crédit, sans carte SIM et sans avoir préalablement entré le code PIN.

En France, le 112 redirige sur les numéros 15, 17, 18, 115 et 119.

### **Pompier - Incendies, accidents et urgences médicales : 18 SAMU : 15**

### **Samu Social - Secours aux sans-abris : 115**

### **Police secours ou gendarmerie : 17**

### **Allo enfance maltraitée : 119**

### **Violences conjugales : 3919**

### **Drogues infos services : 0 800 23 13 13**

## SANTÉ

### **Cabinet médical de garde SOS Médecin 24/24H**

Consultations samedi de 12h à 20h et dimanche de 8h à 20h. Bâtiment annexe à l'arrière de la mairie  
accès par le parking  
Tél : 3624

### **Hôpitaux**

### **Centre hospitalier de Pont à Mousson et de Pompey**

### **Lay-Saint-Christophe**

Place Colombé  
à Pont-à-Mousson  
03 83 80 20 00

### **Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU) de Nancy : 03 83 85 85 85**

### **Centre anti-poison et de ToxicoVigilance de Nancy : 03 83 22 50 50**

### **Médecins généralistes**

### **Fabienne Alizé**

128 av Victor Claude  
Tél : 03 83 82 42 04

### **Cabinet des Dr Didion et Vibert**

57 Av Victor-Claude  
Tél : 03 83 81 05 84

### **Dentistes**

### **Anne Lyse Dosdat**

### **Lilian Liebaut**

### **Christian Malher**

128 av Victor-Claude  
Tél : 03 83 82 11 61

## Infirmiers

### **Cabinet Sébastien Chabot et Jérôme Gracz**

128 av Victor-Claude  
Tél : 03 83 82 87 60

### **Cabinet Jennifer Gazeau**

**Julie Blaise**

**Delphine Limousin**

**Florence Lemoine**

4 rue Saint-Etienne  
Tél : 03 83 80 16 31

## Pharmacies

### **Pharmacie de la Petite**

**Suisse : 03 83 81 03 14**

### **Pharmacie Pommier-Lejaille :**

03 83 81 21 76

### **Pharmacie de garde :**

s'adresser au Commissariat  
de police

Place Saint-Antoine

à Pont-à-Mousson

Tél : 03 83 80 40 80

## Pôle médical Saint-Martin

12 bis rue Saint-Martin à  
Blénod

### ● Médecins généralistes

**Robert Georges :**

03 83 82 09 70

**Solène Royer :**

03 83 82 12 15

**Yannick Kollmann :**

03 72 75 00 57

### ● Cabinet infirmier

**Muriel Blanchard**

**Laetitia Rivault**

**Gaetan Barbier :**

03 83 82 46 79

### ● Orthophoniste

**Laurine Kurzawa :**

06 13 95 17 99

### ● Psychologue

**Caroline Mathiot :**

06 35 40 25 79

## Caisse primaire d'assurance maladie

CPAM de Pont-à-Mousson

708 rue du Bois le Prêtre à

Pont-à-Mousson

Tél : 36 46

## ANIMAUX

### **Animaux abandonnés**

Signaler en mairie

## DÉPANNAGES

### **Enedis Electricité**

Tél : 09 726 750 54

### **Gaz**

Tél : 0810 433 054

### **Eaux SAUR-CISE**

Tél : 03 83 80 40 40

## ADMINISTRATIONS ET SERVICES PUBLICS

### **LA POSTE bureau de Blénod**

132 avenue Victor-Claude

Tél : 36 31

### **Tourisme mussipontain**

52 place Duroc

à Pont-à-Mousson

Tél : 03 83 81 06 90

### **Communauté des communes du bassin de Pont-à-Mousson**

Chemin des Clos  
à Pont-à-Mousson  
Tél : 03 83 87 87 00

### **Syndicat d'assainissement Cycle d'eau**

Station d'épuration  
Chemin de la Grande Corvée  
à Pont-à-Mousson  
Tél : 03 83 82 14 93

### **Pôle emploi**

158 rue Pierre Adt  
à Pont-à-Mousson  
Tél : 39 49

### **Centre des finances publiques**

16 rue Raugraff  
à Pont-à-Mousson  
Tél : 03 83 81 05 74

### **Caisse d'allocations familiales**

Point d'accueil sur rendez-vous à la Maison de la formation  
8 rue de la poterne  
à Pont-à-Mousson  
Tél : 0 810 25 54 10

### **Préfecture de Meurthe-et-Moselle**

1 rue du Préfet Claude-Erignac à Nancy  
Tél : 03 83 34 26 26

### **Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle**

48, Esplanade Jacques Baudot - C.O. 900 19  
54035 NANCY CEDEX

### **Hôtel de région Grand-Est**

1 place Gabriel-Hocquard  
à Metz

Tél : 03 87 33 60 00

### **Allô Service Public**

(renseignement administratif interministériel)

Tél : 39 39

### **Médiateur national de l'énergie**

Autorité publique indépendante créée par la loi qui a pour mission d'informer, de conseiller et de protéger les consommateurs d'énergie (service 100% gratuit)  
N° vert : 0 800 112 212

## CENTRE D'AFFAIRES

### **Blenovista**

(Location de bureaux et salles)

Rue de Maidières

Tél : 03 83 87 88 89

[contact@blenovista.com](mailto:contact@blenovista.com)



## COMMERCE



# Bien vivre ensemble

## Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes



Démarchage téléphonique abusif, démarchage à domicile, vente de calendrier, véhicule suspect : en cas de doute, appelez la police nationale (17) !

## Opération Tranquillité Vacances (OTV)



Inscrivez-vous avant de partir sur [www.blenod.fr/otv](http://www.blenod.fr/otv) ou en mairie.

La police municipale, en collaboration avec la police nationale, surveille votre habitation, durant vos vacances et ce tout au long de l'année.

## Voisinage : respectez les horaires pour le bruit et n'abusez pas des barbecues

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore sont autorisés, par arrêté préfectoral, uniquement :

- du lundi au vendredi de 8 h à 20 h,
- le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Le tapage nocturne ou diurne est puni d'une contravention de minimum 68 €.

Fumées incommodantes, odeurs tenaces, dangers d'incendie... La belle saison invite à la cuisine au barbecue, mais cela génère parfois des désagréments pouvant aboutir à des conflits de voisinage.

Que l'on habite une maison ou un appartement, il n'existe pas de restriction concernant l'utilisation d'un barbecue qui, si elle est occasionnelle, n'est pas considérée comme un trouble du voisinage.

Cependant elle est règlementée, il ne faut donc pas en abuser.

# BIEN VIVRE AVEC SON CHIEN À BLÉNOU

Un chien, c'est un compagnon qui vous suit tout au long de sa vie. On dit souvent de lui qu'il est le meilleur ami de l'Homme et aussi le plus fidèle. Que ce soit dans la rue, dans votre maison, ou encore chez vos amis, vous devez vous soumettre à une réglementation précise.



## VOUS DEVEZ IDENTIFIER VOTRE CHIEN

L'identification d'un chien tout comme d'un chat est obligatoire avant toute cession gratuite ou payante. Elle doit être faite par le détenteur qui cède l'animal chez un vétérinaire.



## VOUS DEVEZ DÉCLARER VOTRE CHIEN S'IL EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE DANGEREUX

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont classés en 2 catégories : chien de garde et de défense et chien d'attaque. Déclarez-le sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



## VOUS DEVEZ TENIR VOTRE CHIEN EN LAISSE

Selon le règlement sanitaire départemental, il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique. Les chiens susceptibles d'être dangereux doivent, eux, être tenus en laisse et muselés.



## VOUS DEVEZ SURVEILLER VOTRE CHIEN

Le propriétaire est responsable des dommages causés par son animal que celui-ci ait été sous sa garde ou qu'il se soit égaré ou échappé.



## VOUS DEVEZ RAMASSER IMMÉDIATEMENT LES DÉJECTIONS DE VOTRE CHIEN

Tout maître qui ne ramasse pas les déjections de son chien s'expose à un procès-verbal dressé par les forces de l'ordre chargées de surveiller, et ce, même à des heures improbables. Le montant de cette contravention de quatrième classe s'élève à 135 € minimum auquel s'ajoutera le remboursement des frais de nettoyage par la ville.

## SERVEZ-VOUS DANS L'UN DES 10 DISTRIBUTEURS DE CANISACS



Trottoirs, jardins et parcs sont encore malheureusement souvent parsemés de crottes de chiens. Dix totems pourvus d'une corbeille sont pourtant implantés sur la commune à proximité de la mairie, du centre culturel, de la place du 8-mai-1945, de la plaine de jeux Encluméchamps, de la maison des enfants, du Chemin Vert, de la zone des puits, de la maison de la jeunesse, du centre de loisirs et du stade des Fonderies. N'hésitez pas à en demander si besoin en mairie, au centre technique et au Centre Communal d'Action Sociale !

Tout manquement à ces obligations peut entraîner, suivant les cas, une amende allant de 68 à 750€.

**ENSEMBLE AMÉLIORONS LA SALUBRITÉ PUBLIQUE POUR NOTRE BIEN-ÊTRE !**

## Chats errants : ne les nourrissez pas

Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons selon le règlement sanitaire départemental. Pour la prise en charge d'un animal errant : signalez-le en mairie.



### Eaux usées : ne les déversez pas sur l'espace public

Les eaux usées désignent à la fois les eaux vannes (l'eau provenant des WC) et les eaux grises (l'eau provenant du lavabo, de la cuisine, du lave-linge...).

Toute projection de ces eaux, en l'état, est interdite sur la voie publique et dans la nature car elles sont nocives pour l'environnement. Elles doivent donc, au préalable, être traitées pour prévenir les risques de pollution.

### Déchets : ne les brûlez pas

Le brûlage des déchets à l'air libre étant interdit, vous pouvez utiliser l'une des déchetteries la Communauté de communes du bassin de Pont-à-Mousson.

En cas d'infraction, le montant de la contravention prévue par le règlement sanitaire départemental peut atteindre 450 €.

Il est également interdit d'effectuer des dépôts de quelque nature que ce soit, sur tout ou partie de la voie publique, d'y pousser ou projeter les ordures ou résidus de toutes natures.

### Trottoirs : entretenez et débroyez-les

Les riverains ont l'obligation de déneiger et débroyer devant leur habitation. Cette obligation s'impose au locataire ou propriétaire d'une maison individuelle ou au syndic de copropriété agissant au nom du syndicat des copropriétaires d'un immeuble en copropriété.

+ info sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Service-Public.fr**  
Le site officiel de l'administration française

# Nouveau !

L'appli Blénod : téléchargez-la et restez à la page !

Blénod vous offre un tout nouveau support de communication : son application mobile. Vous trouverez dans cet outil, en plus des principales informations présentes sur le site Internet de la ville : agenda, actualités, programmations, un accès direct et ergonomique au «Portail famille» mais aussi à «Mon espace citoyen». Celui-ci vous permettra, après création de votre compte, de suivre vos démarches en temps réel et de recevoir des notifications d'alerte. Désormais vous pouvez envoyer, aux services municipaux, des signalements d'incidents avec photos à l'appui. Vous pouvez en prime demander des rendez-vous concernant vos dossiers d'urbanisme, formuler vos demandes d'actes d'état-civil et obtenir tout type de renseignement grâce au formulaire de contact. Autant de fonctionnalités, pour vous faciliter toujours plus la vie. Alors n'attendez plus une seule seconde, connectez-vous au store de votre smartphone ou tablette et tapez Blénod-PAM dans la barre de recherche pour télécharger le précieux sésame qui vous ouvrira toutes les portes de la cité !



# Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, arranged in a vertical column. The lines are evenly spaced and extend across the width of the page.



## EST TOITURES

Charpente - Couverture - Zinguerie

FROST Johann

03 83 23 82 72 - [secretariat@esttoitures.fr](mailto:secretariat@esttoitures.fr)  
12 rue des Vergers - 54380 SAIZERAIS

# Sweet Home

Société agréée d'accompagnement et d'aide  
au maintien à domicile

Spécialisée dans :

- Aides aux actes essentiels de la vie
- Aides au maintien de la vie sociale
- Aides à l'entretien du logement

**50%\***  
de réduction  
d'impôts !

\*selon réglementation en vigueur



4 RD 657  
54700 PONT-À-MOUSSON  
**03 83 81 61 24**  
Permanence assurée 24h/24 7j/7  
[contact@s-home.fr](mailto:contact@s-home.fr)

# EURO PARE-BRISE PAM

Pickup



*Une équipe sérieuse,  
un travail de qualité*



**200€\***  
**OFFERT**  
EN CHÈQUE BANCAIRE

**03 83 82 43 43**

[epbpam@gmail.com](mailto:epbpam@gmail.com)

Ouvert du lundi au vendredi : 9h/12h - 14h/18h  
Samedi 9h/12h



**4 Route de Dieulouard  
Blénod-lès-Pont-à-Mousson**



\*voir conditions en agence

# ROYAUME ENGONFLÉ

RESTAURANT

POUR VOS COMMANDES :

**06 68 87 18 81**

**SUR PLACE**  
dans notre espace chauffé

**À EMPORTER**

**EN LIVRAISON**  
à partir de 20€ - max 3km

**HORAIRES D'OUVERTURE**

Centre Michel Bertelle - rue des Saules  
**>>> BLÉNOD LES PONT-À-MOUSSON**



Royaume Engonfle

MARDI, JEUDI  
& VENDREDI  
17h - 21h

MERCREDI, SAMEDI  
& DIMANCHE  
11h30 - 14h  
17h30 - 21h